



Communiqué de presse

Le vendredi 5 avril 2019

- Ambert : sécurisation des rives de La Dore - L'accès temporairement interdit sur une partie de la Base de loisirs

Dans le but d'abattre plusieurs arbres malades ou atteints par la chalarose du frêne, l'accès à la Base de loisirs Val Dore sera limité, pendant une durée de 2 semaines, **du lundi 15 avril au vendredi 26 avril**. Ces arbres présentent en effet d'inquiétants signes de faiblesse et sont susceptibles de devenir dangereux pour les promeneurs.

Seuls les abords de la rivière Dore seront concernés par cette interdiction temporaire. Des barrières et une signalisation appropriée seront installées afin de matérialiser cette restriction. Pour la sécurité des promeneurs comme pour celle des employés procédant à l'abattage des arbres, il est demandé de respecter scrupuleusement ces mesures.

L'accès à la Base de loisirs Val Dore pourra être totalement rétabli avant le 26 avril, selon l'avancée des opérations.